

# BULLETIN

## ASSOCIATION LAC SINCLAIR

### PRINTEMPS 2012



#### Mot du président

En ce début de saison estivale, il me fait plaisir de vous souhaiter encore une fois la bienvenue au lac Sinclair. Le court hiver et le peu de neige que nous avons reçu font en sorte que le niveau d'eau du lac est exceptionnellement bas pour un mois de mai. Il faudra naviguer avec beaucoup de prudence cet été car le niveau de l'eau risque de baisser davantage puisqu'on prédit un été chaud et sec. Il faudra aussi être très prudent avec les feux de camp.

L'Association et la communauté espèrent encore une fois compter sur votre appui pour l'année 2012. Votre cotisation nous aide à soutenir nos objectifs :

- la préservation de la faune, de la flore et des ressources aquatiques communes
- l'implantation de comités de travail pour le contrôle de la qualité de l'eau et la résolution des problèmes liés à la vase du lac dans certaines baies
- l'organisation d'activités favorisant le sentiment d'appartenance
- la diffusion des informations essentielles à la protection de la bande riveraine.

Je vous prie d'encourager vos amis, les membres de votre famille ainsi que vos voisins qui ne sont pas encore membres de l'Association, à épauler l'Association en devenant membre par l'entremise de la cotisation annuelle au coût minime de 20 \$ pour l'année. L'an passé, 166 membres ont répondu à notre appel. Cette année notre objectif est d'atteindre les 200 membres.

En 2011, l'Association a mis à jour son site web ([www.lacsinclair.ca](http://www.lacsinclair.ca)). Je vous invite à le consulter et à nous transmettre vos commentaires. Vous pouvez communiquer directement avec l'Association à l'adresse courriel suivante : [lacsinclairinfo@aim.com](mailto:lacsinclairinfo@aim.com) ou en communiquant avec le président au 819-456-2373.

Voici ce qui se passera cette année :

- en juin et août, vérification de la qualité de l'eau par l'Association
- en juin, juillet et août, tests d'eau pour le projet H<sub>2</sub>O Des Collines.
- en juillet et/ou août, visite contrôlée du Service de sécurité nautique de la MRC des Collines.
- en juin, installations de quatre nouvelles bouées.

Je vous invite à participer en grand nombre à nos deux activités sociales :

- le feu d'artifice, partiellement parrainé par votre association, le samedi 30 juin au parc adjacent à l'ancien magasin Bernier,
- notre quatrième tournoi de pêche annuel qui aura lieu le dimanche le 5 août 2012.

Enfin, l'Association invite les membres de 2011 et 2012 à venir en grand nombre à sa prochaine assemblée générale des membres qui aura lieu le **samedi 7 juillet 2012 à 10 heures, au Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield.**

suite...page 2

Lors de l'AGA du mois d'août 2011, 6 membres du comité terminaient leur mandat de 2 ans : 2 membres ont demandé un renouvellement de mandat et 4 membres n'ont pas renouvelé leur mandat. Comme il n'y avait pas quorum, tout ce qui demandait l'approbation des membres n'a pu être présenté et aucune décision n'a pu être prise. Le tout a été reporté à la prochaine réunion générale. C'est pourquoi cette réunion revêt un caractère spécial : car en plus d'être une réunion d'informations, il y aura aussi une session d'élection.

Venez en grand nombre afin d'officialiser votre comité et combler les postes vacants.

Claude Tremblay, Président intérimaire

## Comité exécutif 2011-2012

Voici la composition actuelle du comité exécutif intérimaire qui devra être adopté à la prochaine Assemblée générale annuelle 2012 afin d'officialiser les actions de l'Association :

- 1) Brian Le Conte – Statut de président sortant
- 2) Claude Tremblay – Président - demande de renouvellement de mandat durée 2 ans
- 3) Nicole Croteau – Secrétaire- demande de renouvellement de mandat durée 2 ans
- 4) David Hallman – Trésorier mandat 1 an se terminant 2012
- 5) Denis Forest – Directeur Sécurité nautique - mandat restant 1 an se terminant 2012
- 6) Guy Chiasson – Web maître- mandat 1 an se terminant en 2012
- 7) Poste vacant – Directeur
- 8) Poste vacant – Directeur
- 9) Poste vacant – Directeur
- 10) Poste vacant – Directeur
- 11) Poste vacant – Directeur

Les postes de directeur couvrent généralement les mandats suivants en fonction des exigences de l'Association: inscriptions des membres, publicité et événements sociaux, environnement et qualité de l'eau, le contenu du site Web, publication et préparation du Bulletin de l'Association, et secourisme.



**Centre communautaire  
Ste-Sophie d'Aldfield**  
951, ch. Cléo Fournier  
La Pêche Qc. • 819-456-4869

**Pour location de la salle**  
Pour votre activité d'association, de groupe ou  
pour un événement familial, réservez au  
**819-456-4869**

L'Association a un urgent besoin de nouveaux membres prêts à combler les postes vacants

Pour faire partie du Comité exécutif, il faut être un membre en règle de l'Association du Lac Sinclair et s'engager pour une période de 2 ans.

## Articles promotionnels de l'Association



Chandail blanc 100 % coton	13,50\$
Casquette beige et verte	13\$
Polo blanc 100 % polyester style homme ou femme	28\$

**En vente** Chez le Président au 819-456-2373

ou lors d'activités et/ou assemblée générale

**Nous vous invitons à porter les couleurs de votre association !**

### La noyade ne ressemble pas à la noyade / 16 Juin, 2010 par Mario Vittone

#### **En train de se noyer? Pas du tout.**

Un capitaine sauta de la cabine de pilotage, entièrement habillé, et fit un sprint sur l'eau. En tant qu'ancien sauveteur, il garda ses yeux rivés sur la victime pendant qu'il se dirigeait directement vers les propriétaires qui nageaient entre leur bateau ancré et la plage.

"Je pense qu'il croit que tu te noies," de dire le mari à sa femme. Ils jouaient à s'arroser et elle avait crié, mais maintenant, ils ne faisaient que se tenir debout sur une lame de sable, l'eau étant à la hauteur du cou. "Nous sommes saufs, qu'est-ce qu'il fait?" demanda-t-elle, un peu contrariée. "Nous sommes saufs!" cria le mari, lui faisant signe de s'en aller, mais le capitaine continua de nager avec vigueur. "Bougez-vous!" cria-t-il alors qu'il se dépêcha entre



les deux propriétaires abasourdis. Directement derrière eux était leur fille de neuf ans, pas même 10 pieds plus loin, qui se noyait. En sécurité à la surface de l'eau dans les bras du capitaine, elle s'écria en pleura, "Papa!"

Comment est-ce que le capitaine a pu savoir, de plus de quinze mètres de loin, ce que le père n'a pas pu reconnaître à 3 mètres? La noyade n'est pas de violentes éclaboussures avec des cris à l'aide que la plupart des gens s'attendent de voir. Le capitaine fut entraîné à reconnaître les signes de la noyade par des experts et des années d'expérience. De l'autre côté, le père a appris à reconnaître les signes de noyade en regardant la télévision. Si vous passez du temps sur ou près de l'eau (ça inclus tout le monde) alors vous devriez faire en sorte que vous et votre équipe sachiez repérer les signes lorsque les gens entrent dans l'eau. Jusqu'à ce que la fille crie en larme "Papa," elle ne faisait pas de bruit. En tant qu'ancien sauveteur de la Garde Côtière, je n'étais pas du tout surpris par cette histoire. La noyade est presque toujours un événement silencieux et trompeur. Agiter les bras, éclabousser et crier comme le conditionnement dramatique que la télévision nous enseigne à chercher, est vraiment vu rarement dans la vraie vie.

La réponse instinctive à la noyade, tel qu'appelée par Francesco A. Pia, Ph.D., est ce que les gens font pour éviter une suffocation actuelle ou perçue dans l'eau. Et ce n'est pas ce que la plupart des gens s'attendent. Il y a très peu d'éclaboussement, pas de signes de la main et pas de crie à l'aide de quelques sortes. Pour vous donner une idée, la noyade de surface est très silencieuse et non dramatique. En fait, elle est la deuxième cause de mort accidentelle chez les enfants de quinze ans et moins, juste après les accidents routiers, de sorte que sur 750 enfants qui se noieront l'an prochain, environ 375 se noieront à moins de 25 mètres de leurs parents ou un adulte. **Dans 10% de ces noyades, les parents seront en train de regarder leurs enfants, ayant aucune idée de ce qui ce passe** (source: CDC).

La noyade ne ressemble pas à la noyade. Dans un article de la revue Coast Guard's On Scene, Dr. Pia décrit la réponse instinctive à la noyade comme suit:

1. Sauf dans des circonstances très rares, la personne qui se noie est physiologiquement incapable d'appeler à l'aide. Les voies respiratoires sont conçues pour respirer. La parole est une fonction secondaire. La respiration doit se produire afin de pouvoir parler.
2. La bouche des gens qui se noient cale sous l'eau alternativement et réapparaît à la surface de l'eau. Leur bouche n'est pas hors de l'eau assez longtemps pour pouvoir expirer, inhaler et appeler à l'aide. Ils ont juste assez de temps pour expirer et inhaler avant de caler sous l'eau de nouveau.
3. Les gens qui se noient ne peuvent pas agiter de la main pour appeler à l'aide. Leur nature les force instinctivement à étendre leurs bras horizontalement et à pousser vers le bas sur la surface de l'eau. Ce mouvement permet à leur corps de rester près de la surface de sorte qu'ils puissent sortir leur bouche de l'eau pour respirer. (suite page 4)

4. Tout au cours de la réponse instinctive à la noyade, ceux qui se noient ne peuvent pas volontairement contrôler leurs mouvements. **Physiologiquement, les gens qui se noient se débattent sur la surface de l'eau et ne peuvent pas s'empêcher de se noyer et ne peuvent performer des mouvements volontaires tels que agiter la main pour faire signe à l'aide, s'avancer vers le sauveteur ou bien parvenir à atteindre un équipement de secours.**
5. Depuis le début jusqu'à la fin de la réponse instinctive à la noyade, le corps des gens demeure debout dans l'eau, ne donnant aucun signe de battements de pied. À moins d'être secouru par un sauveteur expérimenté, ceux qui se noient ne peuvent lutter pour demeurer à la surface qu'entre 20 et 60 secondes avant de s'enfoncer dans l'eau. (Source: [On Scene Magazine: Fall 2006](#))

Ceci ne veut pas dire qu'une personne qui crie et se débat n'est pas dans le trouble, ils subissent une détresse aquatique. Ce n'est pas toujours présent avant une réponse instinctive à la noyade, mais une détresse aquatique ne dure pas longtemps. Cependant, à la différence de la vraie noyade, ces victimes peuvent encore assister à leur propre sauvetage. Ils peuvent attraper une corde, une bouée, etc.

Regardez pour ces autres signes de noyade quand les gens sont dans l'eau:

- La tête dans l'eau, la bouche au niveau de l'eau
- La tête penchée par en arrière, la bouche ouverte
- Les yeux givrés et vides, incapables de se fixer
- Les yeux fermés
- Les cheveux couvrant le front et les yeux
- Ne pas utiliser les jambes, étant à la verticale
- Hyperventilation ou à court de souffle
- Essayer de nager dans une direction particulière sans faire de progrès
- Essayer de se rouler sur le dos
- Monter dans une échelle, sans sortir de l'eau.

Alors, si un membre de votre équipage tombe dans l'eau et que tout semble bien aller, n'en soyez pas aussi sûr. Quelques fois, les signes les plus courants de la noyade ne ressemblent pas du tout à la noyade. Il semble qu'il nage sur place en regardant sur le pont. Une façon de le savoir? Demandez-lui: "Est-ce que tout va bien?" Et si, il répond que oui – c'est probablement la vérité. En revanche, s'il a le regard vide – il se peut que vous n'ayez que 30 secondes pour aller à leur secours. **Avis aux parents: les enfants qui jouent dans l'eau font du bruit. Lorsqu'ils sont silencieux, allez les voir et découvrez pourquoi.**

**Encouragez notre association  
en achetant un espace  
publicitaire**

**Pour plus d'information  
contactez le président  
Claude Tremblay au  
819-456-2373**

### Épicerie Francine et Denis

952, chemin Cléo-Fournier,  
East Aldfield (Québec) J0X 1S0  
Ouvert tous les jours de 8h-21h  
**819-456-2781**

- BOUCHERIE • CHARCUTERIE
- PAIN FRAIS DU JOUR
- PRODUITS MAISON
- FRUITS ET LÉGUMES
- PÂTISSERIES
- BIÈRES • VIDÉOS
- PERMIS CHASSE ET PÊCHE
- GUICHET AUTOMATIQUE
- AGENCE SAQ
- ET BEAUCOUP PLUS!

Cet article fut écrit par [Mario Vittone](#)

Mario Vittone a dix-neuf années de service militaire avec la force navale et avec la garde côtière. Ses écritures sur la sécurité marinière ont parues dans Yachting, Salt Water Sportsman, On-Scene, Lifelines et le magazine Reader's Digest. Il a donné des longues conférences sur des sujets tels que les qualités de leader, la survie en mer et hypothermie par immersion. Il est un spécialiste de la sécurité marinière avec la garde côtière des Etats-Unis.

Source: <http://gcaptain.com/drowning/?10981>

Denis Forest, directeur sécurité nautique

## Sécurité nautique (suite)

La conduite sûre et responsable est un élément clé du plaisir de la navigation. Si vous possédez l'équipement de sécurité adéquat, vous aurez l'esprit tranquille et si quelque chose tourne mal, cet équipement permettra peut-être de sauver une vie.

### Équipement minimal obligatoire :

- **Pour les voiliers, bateaux à moteur**
  1. Un (1) gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel approuvé au Canada pour chaque personne à bord
  2. Une (1) ligne d'attrape flottante d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po)
  3. Une (1) lampe de poche étanche
  4. Des rames
  5. Une (1) ancre et un câble, un cordage, une chaîne, ou une combinaison de ceux-ci, d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po)
  6. Une (1) écope ou pompe de calle manuelle
  7. Un (1) extincteur d'incendie de catégorie 5BC si l'embarcation de plaisance est équipée d'un moteur intérieur, d'un réservoir à carburant fixe de tout volume ou d'un appareil de cuisson, de chauffage ou de réfrigération au carburant
  8. Un appareil de signalisation sonore (sifflet ou autre)
- **Pour moto-marine, kayak**
  1. Un (1) gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel approuvé au Canada pour chaque personne à bord
  2. Une (1) ligne d'attrape flottante d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po)
  3. Une (1) lampe de poche étanche
  4. Un appareil signalisation sonore (sifflet ou autre)
- **Pour pédalos, planches à voile, vélos nautiques**
  1. Un (1) gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel approuvé au Canada pour chaque personne à bord
  2. Un appareil signalisation sonore (sifflet ou autre)

**Si vous avez une embarcation de plaisance à moteur, n'oubliez pas que vous devez avoir à bord :**

- ✓ Une preuve de compétence,
- ✓ Une pièce d'identité,
- ✓ Le permis d'embarcation de plaisance

Denis Forest, Directeur Sécurité nautique

### Sébastien Aubin et Nadine LaCasse

Pharmaciens **brunet** 

895 ch Riverside,

Wakefield Québec J0X 3G0

(819) 459-2884

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 9h00 à 20h00.

Samedi 9h00 à 17h00. Dimanche 10h00 à 16h00

### MCKENNA GREENHOUSES



For all your garden needs, annuals, perennials, shrubs, and bagged soil and manure visit.

916 Chemin des Erables, La Pêche, Quebec

Phone 819-456-3190

Lorie Nesbitt

Bary McKenna

## Règlementation

Nous demandons aux propriétaires de moto marine de respecter la réglementation qui s'applique aux embarcations nautiques. Vous contribuez ainsi à votre propre sécurité et à celle des autres.

	<p><b>LE MÉCANO</b> <b>BERNARD LAFRANCE</b> <b>819-456-3859</b></p> <p>Réparation de petit moteur mobile Tondeuse et tracteur à Gazon Coupe-Herbe Souffleuse à neige Scies à chaîne et affûtage Hors-bord Tous moteurs à deux et quatre temps</p>
---	---

### Règles de base pour la moto marine :

- Les conducteurs de moto marine doivent être âgés de 16 ans et plus
- Vous devez avoir avec vous une preuve de compétence pour la conduite d'une telle embarcation
- Vous devez en tout temps démontrer de la courtoisie et respecter le voisinage
- Il est interdit de faire des sauts de haute vitesse près des rives, faire des sauts en hauteur, faire des acrobaties et cercles près des rives et de passer trop près d'une embarcation !

- La limite de vitesse permise par la loi est de **10 km/h à 30 mètres du rivage**.
- Seulement les motos marines ayant comme capacité de 3 passagers sont permises pour tirer des skieurs nautiques.
- La conduite en état d'ébriété est passible d'une amende et d'emprisonnement sous la loi du code criminel.

Les règlements mentionnés ci-dessus se trouvent dans le document légal sous la rubrique Navigation Sécuritaire, publié par le ministère de Pêche et Océans du Canada. Le dépliant est gratuit et est disponible en français et en anglais au Bureau des licences à Ottawa.

### **Notez bien !**

**La MRC des collines, sécurité policière nautique visite de façon périodique et aléatoire notre lac pour assurer le respect des lois.**

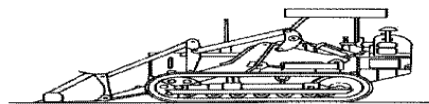
Nous suggérons aux gens de bien lire les informations contenues dans cet article et d'intervenir au besoin auprès des propriétaires qui ne respectent pas ces règlements, **il est question de sécurité pour tous !**

Il est toujours possible de rapporter à la MRC toute infraction en validant la date, le lieu, l'heure, la description de la moto marine, le numéro d'identification affiché sur le capot, l'adresse d'amarrage de l'embarcation, le nom du propriétaire et son numéro de téléphone si vous le connaissez.

**Constable Patrick Cousineau est le responsable de la division nautique, le numéro de téléphone pour le rejoindre est le 819-459-9911.**

**Claude Bernier Lac Sinclair - La Pêche, Québec. 819-456-2529**

Excavation. Top soil - Gravier.



Nettoyage de fosse septique / Septic tank pumping



## Tournoi de pêche 2012

Notre 4<sup>ième</sup> tournoi de pêche de l'Association du Lac Sinclair réservé aux membres inscrits en 2012 aura lieu

**le dimanche 5 août 2012  
de 8 à 13 h.**

Voici un aperçu de l'édition 2012 de notre tournoi de **Remise à l'eau**:

<b>Division adulte (13 ans et +)</b>	<b>Division enfant (12 ans et moins)</b>
Catégories :	Catégories :
Brochet – 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> place	Brochet - 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> place
Achigan – 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> place	Achigan - 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> place
	Perchaude - 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> place

Une valeur de **1 500\$ en prix** incluant un forfait de pêche dans une pourvoirie sera offerte cette année grâce à la collaboration de Stéphane Martin Pro-Staff chez Shimano Canada et de Mme Thérèse Gauthier propriétaire de la pourvoirie du Lac Brûlé.

Venez taquiner le brochet, l'achigan et la perchaude de notre lac et courez la chance de gagner un des nombreux prix pour les 3 premières place de chacune des catégories en plus de plusieurs prix de présence aux participants inscrits.

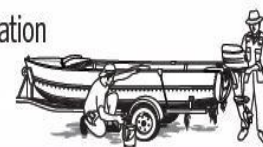
Le grand prix de participation d'un forfait de pêche à la Pourvoirie du Lac Brulé sera tiré au hasard parmi les membres propriétaires inscrits en 2012 à l'Association du lac Sinclair et participant au tournoi. Ce forfait d'une valeur de 750\$ à la Pourvoirie du Lac Brulé comprend une fin de semaine de pêche (3 jours, 2 nuits) pour 2 personnes ou famille (2 adultes, 2 enfants) incluant chaloupe et moteur.

**NE TRAÎNEZ PAS  
VOS BIBITTES  
de lac en lac!**

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.



- 1 Videz** l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez** les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et **jetez-les** loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez** bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez** l'opération à chaque fois.



[www.bibittes.org](http://www.bibittes.org)



### PROCÉDURES D'INSCRIPTION AU TOURNOI ET RENSEIGNEMENTS

**Avant le tournoi (fortement recommandé avant le vendredi 3 août) :**

S'inscrire auprès de M. Denis Forest au 819-456-1632 ou Mme Nicole Croteau au 819-456-2373

1. Avoir payé pour 2012 son inscription de membre de l'Association, soit 20\$ par propriété
2. Remettre les noms et nombres de participants par catégorie dans votre embarcation (Combien d'adultes, d'invités, d'enfants âgés de 12 ans et moins)
3. Les frais additionnels de 5\$ par invité adulte à être payé le matin du tournoi.

**Le matin du tournoi :**

Se présenter à **7h** à l'île aux mouettes au ponton des organisateurs et compléter les formulaires ; nous remettre les informations ci-haut mentionné et payer les frais de participation.

**Validation des prises au bateau des organisateurs – île aux mouettes**

Une prise est considérée valide lorsqu'après la pesée officielle, le poisson toujours vivant est remis à l'eau

**ATTENTION**

## **Bouées : pas touche !!!**

Les bouées sont un service bénévole que votre Association place ici et là à des endroits stratégiques pour indiquer qu'il y a présence d'un haut fond ou d'un rocher qui pourrait endommager votre embarcation si vous passez à cet endroit. À la vue d'une bouée, il est recommandé de **garder une distance de 10 mètres entre la bouée et l'embarcation**.



### **Garage Jean-François Gauvreau, Inc.**

164, rue Principale Ouest  
Ste-Cécile-de-Masham (Québec) J0W 2W0  
Tél.: (819) 456-2038 Fax: (819) 456-3560  
Programme d'entretien préventif

Les bouées sont retenues par des chaînes d'une longueur supérieure à la profondeur où elles sont situées pour 2 raisons principales :

- 1) Pour pallier aux variations du niveau de l'eau du lac
- 2) Pour permettre de les enlever facilement à l'automne.

Or, l'été dernier, des plaisanciers ont décidé de raccourcir les chaînes de plusieurs bouées, ce qui a eu comme conséquences :

- 1) que quelques bouées ne purent être enlevées à l'automne : la chaîne raccourcie et le niveau élevé de l'eau empêchaient le préposé aux bouées de rejoindre le mécanisme d'attache qui était trop profond. Par conséquent elles sont restées attachées à leur chaîne et ont été brisées par les glaces durant l'hiver.
- 2) que le préposé aux bouées a dû effectuer un travail supplémentaire et dangereux dans des conditions automnales difficiles pour retirer de l'eau quelques-unes de ces bouées.

**L'Association demande donc à tous les plaisanciers de ne pas modifier l'installation des bouées.**

Si vous remarquez qu'une bouée s'est déplacée, veuillez aviser votre Association pour qu'elle puisse aller la replacer. Si vous trouvez une bouée à la dérive, ramenez-la sur votre plage, avisez votre Association et un membre du comité ira la chercher.

Pour un problème de bouée, composez le 819-456-1632 (Sécurité nautique) ou 819-456-2373 (Président).

Claude Tremblay, juin 2012

## **Comité de travail sur la révision de la réglementation sur la protection du milieu riverain et des milieux humides**

En janvier, M. Marcel Marchildon, directeur, urbanisme et environnement de la Municipalité de La Pêche, invitait les principales associations de lacs de son territoire à se joindre à un groupe de travail spécial qui aiderait la municipalité à réviser la réglementation actuelle régissant les activités dans les propriétés riveraines ou en zones humides.



L'invitation de M. Marchildon insistait sur l'importance de la protection du milieu naturel, surtout les ressources aquatiques, étant donné que c'est une exigence de la politique provinciale (Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables) comme c'est une priorité pour la municipalité, les associations de lacs et pour une proportion grandissante de la population en général. Toutefois, la mise en application efficace de la politique pose un défi important compte tenu de l'étendu du territoire municipal, du nombre de propriétés et du nombre de plus en plus important de demandes de dérogation mineure de la part de propriétaires voulant effectuer des travaux près de l'eau. Souvent, les agents municipaux chargés de l'évaluation de ces demandes trouvent que les règlements actuels

...suite page 9

manquent parfois de précision ou sont sujets à interprétation, ce qui crée des "zones grises" qui rendent très difficile une application efficace de la réglementation dans certains cas. La municipalité croit le moment venu de revoir et, si possible, rendre plus claire la réglementation touchant les rives, le littoral et les milieux humides et, par conséquent, elle a formé le groupe de travail pour lui venir en aide.

Le groupe s'est constitué en février 2012 et s'est réuni au moins une fois par mois depuis. M. Marchildon lui servant à titre de coordonnateur, le comité de travail est formé de 3 membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) déjà en place et des représentants des associations des lacs Bell et Fraser, Bernard, Gauvreau, des Loups, Notre Dame, Sinclair et Teeples. Denis Forest et/ou Brian Le Conte ont représenté l'Association du lac Sinclair lors des réunions. Le travail avance mais lentement, étant donné la complexité de la matière. Quand le comité aura terminé ses délibérations, M. Marchildon propose de tenir une session spéciale d'information et de consultation pour le public un samedi, avant le dépôt du rapport final au CCU et au conseil municipal. Le conseil déciderait alors si des changements aux règlements qui protègent le milieu riverain et les milieux humides dans le territoire de La Pêche s'imposent et lesquels.

La tâche est importante y affectera nous tous ainsi que nos propriétés, et votre Association vous tiendra au courant de l'évolution du dossier.  
Brian Le Conte, juin 2012

### **Rapport sur un colloque organisé par Seauegarde et l'Agence des bassins versants des 7**

Le 12 mai 2012 a eu lieu, à Maniwaki, un colloque organisé conjointement par Seauegarde et l'Agence des bassins versants des 7. Environ 60 personnes y ont assisté, y compris des représentants de quelques-unes des 11 municipalités participantes (sur un total de 17) de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, ainsi que des associations des lacs et cours d'eau de la région touchés par les sept bassins versants. Le but de la réunion était de se renseigner sur les activités de Seauegarde et de l'ABV7 et de réfléchir sur l'avenir de Seauegarde, dont le financement est presque terminé. Il y a eu deux conférences, abordant les sujets de l'eutrophisation des lacs et des stratégies contre des espèces envahissantes et l'eau sale.

Le lac Sinclair se situe à la fois dans la municipalité de Low (MRC Vallée-de-la-Gatineau) et celle de La Pêche (MRC des Collines); il se trouve ainsi dans la région de l'ABV7. Par conséquent, notre Association a été invitée, malgré le fait que Low figure parmi les municipalités qui ne participent pas à l'initiative. Le président Claude Tremblay et une directrice, Ann Good, y ont assisté.

#### **Le contexte :**

Seauegarde est un comité ad hoc, formé de bénévoles qui ont servi en tant que politiciens municipaux, représentants d'associations de lacs, et de comités de l'environnement de la région des sept bassins versants de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Ils se sont réunis en tenant compte qu'ils auraient plus d'influence en jouant un rôle régional, basé sur les besoins des bassins versants et non seulement sur ceux des associations de lacs et des territoires municipaux. Le rôle du comité comporte les activités suivantes :

- transfert des connaissances pertinentes à la région, par le biais de colloques, leur site web, et des publications, portant surtout sur l'éducation et la politique reliées à l'environnement ;
- aide à la formation d'associations de lacs de la région ;
- analyse de l'eau, en partenariat avec le RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) ;
- appui à la préparation des demandes de financement ;
- liaison avec les municipalités de la MRC ;
- offre d'une salle de réunion pour les municipalités participantes ;
- travail de concert avec l'ABV7 sur des sujets d'intérêt commun tels les espèces envahissantes dans les lacs.

#### **Rosaire Gosselin**

- Pour tous vos besoins de plomberies. Estimation gratuite.
- Pompe à l'eau, pompe septique, pompe de drainage, etc...
- Traitement & adoucisseur d'eau.
- Réparations et installations

**Rés.: 819-456-2906**

...suite page 10

Jusqu'à date, **Seauvegarde** a mis l'accent sur certaines activités reliées à son mandat d'éducation et d'élaboration de politique. Depuis 2007, il a achevé des études sur les caractéristiques des bassins versants les plus importants de la région, élaboré un site web ([www.seauvegarde.org](http://www.seauvegarde.org)), communiqué avec 18 000 propriétaires de la région, formé des inspecteurs de systèmes septiques en automne 2011 et ensuite au printemps 2012, et fourni des petites subventions pour la revégétalisation des bandes riveraines. MRC Papineau suit actuellement ce même modèle de comité, et la MRC des Collines étudie la possibilité de le mettre en application également.

La mission de l'ABV7 est d'élaborer un plan de travail et de maintenir un réseau de parties prenantes, afin d'avancer la bonne santé des lacs et cours d'eau de la région. Ils ont réalisé les activités suivantes : du travail sur la transformation des eaux septiques, des études de la nappe phréatique et des puits, de l'information sur les sujets traitant la gouvernance de l'eau du Québec, et des ateliers sur des plantes appropriées pour la réhabilitation des berges. Cette organisation reçoit du financement de quelques municipalités de la région ainsi que de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CREO).

#### **Discussion :**

Une session plénière aborda la question de l'avenir des deux organismes, et comment maximiser leur influence face à la province, les municipalités et les MRC de la région, ainsi que d'autres organisations telles Le Regroupement des lacs. Étant donné les limites de son budget, il n'est pas certain que **Seauvegarde** continue d'exister. Les participants ont demandé si **Seauvegarde** pourrait être fusionné avec l'ABV7. Il est à noter que, sur les 89 municipalités de la province, la MRC Vallée-de-la-Gatineau comporte la plus haute proportion d'évaluation des chalets par rapport à l'évaluation totale du parc résidentiel ; de plus, cette MRC est la troisième la plus importante en termes de l'importance de l'évaluation totale des chalets en chiffres absolus. Aussi, ses efforts pour appuyer la protection de l'environnement dans cette région mérite l'attention. Par ailleurs, vu l'importance de la santé des lacs et cours d'eau pour l'économie de la région, l'étude de ces grandes questions bénéficierait d'une plus grande coordination des ressources, comme par exemple pour répondre au manque de personnel municipal et des ressources nécessaires pour affronter les enjeux environnementaux, comme d'avantage d'infrastructure pour le traitement de la boue septique.

Il y a beaucoup d'information utile sur le site web de **Seauvegarde** et on se demandait si les associations de lacs participantes pourraient payer un petit forfait pour avoir un lien à leurs associations sur le site, ce qui permettrait de partager leurs ressources et réduire le double emploi. Les organisateurs faisaient un appel pour un comité de bénévoles qui pourrait étudier les options pour l'avenir. L'Association du Lac Sinclair restera à l'écoute et essaiera d'y avoir de l'influence.

Ann Good, juin 2012



## **Quincaillerie /Home hardware**

Matériaux et Location /Building Material and Rental  
**Beausoleil Ltée.38, Route 105 N. Wakefield Québec J0X 3G0**  
**(819) 459-2952**

Pour vous servir:/ To serve you:

**Claude Beausoleil, prop., Suzanne Beausoleil, Serge Beausoleil, Daniel Beausoleil**



1010 ch. Cléo Fournier,  
Duclos, Qc J0X 1S0

*Daniel Bernier*

## Spécial Fête des pères !

Dimanche 17 juin  
Brunch de 9h à midi  
Souper de Roti de bœuf à 18h



A l'achat du brunch ou du souper,  
les papas jouent au Golf gratuitement (9 trous)  
**RÉSERVEZ VOS TEMPS DE DÉPARTS !**

*Nos tournois de Golf de nuit  
les samedis 14 juillet et 18 août 2012*

*Venez et amusez-vous! Réservez maintenant avec un dépôt...*

**SERVICES DE TRAITEUR POUR TOUTE OCCASION  
ET SALLE DE RÉCEPTION GRATUITE**

Venez essayer notre bouffe maison, Pizza et plus encore...  
Prenez un menu avec vous, car nous livrons MAINTENANT!

**819-456-2716**

*N'hésitez surtout pas à organiser un tournoi avec votre famille et amis.  
Pour plus de plaisir, profitez de nos installations extérieures.  
Appelez-nous... nous serons heureux de vous servir!*



# GAUVIN

immobilier

Agence immobilière

## Stéphanie Gauvin

Courtier immobilier

**819- 665-2457**

[s.gauvin@live.ca](mailto:s.gauvin@live.ca)

161, Route 105, C.P. 164, Wakefield QC J0X 3G0  
Bur. 819-459-2419 Fax. 819-459-1335

[www.gauvinimmobilier.com](http://www.gauvinimmobilier.com)